

C'est par un journal du matin que les hôteliers et restaurateurs ont appris qu'ils devaient se réunir à 10.30 h. a.m. le même jour ; aussi, comprenant un peu tard qu'ils s'étaient mis en retard, les organisateurs ont-ils fait jouer le téléphone. Mais le téléphone lui-même était en retard, car, y compris M. Stiles en personne, ils étaient bien deux douzaines réunis à l'ouverture et à la clôture de la séance.

A l'unanimité l'assemblée vota une résolution favorable à la proposition de M. Stiles demandant que la British Empire Exposition ouvre, cette année, ses portes au public.

Et c'est le rapport de cette petite comédie que le maire de Montréal va avoir entre les mains pour proposer au conseil de notre bonne Ville, l'octroi d'un subside de \$100,000 ou quelque chose d'équivalent.

Allons, MM. les organisateurs, un bon mouvement, montrez patte blanche, et si vous êtes vraiment sérieux vous trouverez de l'appui pour 1897, mais pour 1896..... n'en parlez plus.

LA BANQUE DU PEUPLE

Dans notre numéro du 21 février nous avons annoncé à nos lecteurs que la Banque du Peuple avait vendu ses créances sur clients de Québec à raison de 85c ou environ dans la piastre et nous ajoutions :

" Nous ne savons pas si les créanciers de la Banque du Peuple seront bien satisfaits de n'avoir pas été consultés sur cette transaction, mais nous croyons que l'opération est avantageuse pour eux ; ils y trouveront une diminution des frais généraux, ils n'ont plus les risques de poursuites contre les mauvais débiteurs et les bureaux sont loués."

Nous expliquerons, dans un instant, pourquoi nous considérons cette transaction comme avantageuse ; en attendant nous allons rappeler brièvement les incidents qui se sont produits depuis que nous avons, les premiers, fait connaître l'opération des directeurs."

L'Hon. L. P. Pelletier, représentant des déposants et aviseur du bureau de direction de la Banque du Peuple avait été consulté par les Directeurs sur la transaction projetée et il s'était opposé à la vente des créances en bloc ; malgré son avis, les Directeurs ont conclu avec l'acheteur, M. Dumoulin, opérant ou pour son propre compte ou pour le compte de tiers, ce qui importe peu à l'affaire.

L'Hon. M. Pelletier, malgré le

fait accompli, voulut faire entendre sa protestation et il donna sa démission.

Cette démission a permis de connaître les termes véritables de la transaction intervenue entre les Directeurs de la Banque et M. Dumoulin.

Voici ce qu'elle a été : M. Dumoulin a payé à la Banque du Peuple une somme ronde de \$34,000 et la Banque a vendu à M. Dumoulin ses créances pour un montant de \$80,000, en chiffres ronds, soit à raison de **quarante-deux et demi pour cent.**

Or, nous avions dit sur la foi du *Président de la Banque, lui-même, quatre-vingt-cinq pour cent.*

Dès que nous avons eu vent de la transaction, nous nous sommes rendu à la Banque et nous avons eu quelques moments d'entretien avec le Président, M. Jacques Grenier ; nous étions sous l'impression que la Banque avait vendu ses créances à raison de 80c dans la piastre et nous avons dit ce chiffre au Président qui nous a répondu : *mieux que cela*, montant encore nous avons dit 81c ; *mieux que cela*, nous dit encore M. Grenier. Nous lui fîmes remarquer qu'il était préférable de *dire la vérité*, que le chiffre arriverait forcément à la connaissance des intéressés, et, puisque nous allions informer nos lecteurs de la vente des créances, il était, à tous égards, de bonne politique de dire le chiffre réel.

M. Grenier parut être blessé aux mots : *dire la vérité* et nous dûmes mettre un peu de baume dans nos paroles. Le fait est, — les rapports annuels aux actionnaires étaient tellement véridiques — que nous ne devions pas supposer un instant que ceux sur les transactions ultérieures pussent être entachés de quelque erreur même légère.

Bref, M. Grenier nous déclara catégoriquement que la vente Dumoulin avait été faite à raison de 85c environ dans la piastre ; c'est pourquoi nous l'avons dit à nos lecteurs.

Le Président de la Banque calcula admirablement : \$40,000 cédés pour \$32,000 représentent 80 p. c. et \$40,000 cédés pour \$2,000 représentent 5 p. c., donc 80 p. c. d'une part et 5 p. c. de l'autre, font 85 p. c.

On n'est pas plus banquier ! . . .

Nous avons donc maintenant la clef de la démission de l'hon L. P. Pelletier et nous comprenons pourquoi il s'opposait à vendre en bloc à 42½ p. c. dans la piastre \$80,000 de créances bonnes, douteuses et mauvaises réunies.

Une opération à 85 p. c. peut être

bonne en certains cas, mais, à moins que le papier de la banque du Peuple n'ait la valeur de feuilles de choux, il vaut plus de 42½ p. c. dans la piastre.

L'énergie de l'Hon. L. P. Pelletier a fait rapporter la vente consentie à M. Dumoulin. Dans une réunion qui a eu lieu, samedi soir, à Québec, les déposants ont voté des remerciements au défenseur de leurs véritables intérêts et ont obtenu de lui qu'il reprenne ses fonctions d'aviseur de la Banque.

MODES ET NOUVEAUTES

On écrit de Lyon :

Dans les usines de tissage mécanique, le travail s'est, jusqu'à ce jour, bien maintenu, mais à l'approche de la saison nouvelle, les ordres se font de plus en plus rares en ce qui concerne les *Façonnés* de tout genres, et les tissus unis teints en flotte.

La Pongée uni chaîne grège tramé schappe bénéficie d'une faveur sans cesse grandissante, et manque de métiers pour exécuter les commissions qui arrivent, augmentant d'importance en *Pongée lyonnais* pour impression, aussi bien qu'en *Pongée Failletine* de qualité plus forte dont nous avons fait mention le mois dernier.

Le Batavia chaîne grège tramé schappe tend à disparaître, dans l'ancienne qualité, tandis que l'article nouveau, plus serré en chaîne et plus réduit en trame auquel il a donné naissance, provoque de très notables demandes en remplacement du Surah cuit.

Le Pongée uni tout soie se voit de moins en moins au tissage et se maintient, à grand peine, sur quelques métiers, dans la largeur de 80 centimètres.

La doublure teinte en pièce occupe depuis longtemps une place considérable dans les usines mécaniques, et les nombreux métiers qui lui sont consacrés suffisent, tout au plus, à assurer l'exécution des ordres en *Sergé*, *Polonaise* et *Grande armure*.

L'Etoffe pour parapluie teinte en pièce n'est pas plus en faveur que précédemment, et ne se manifeste au tissage que par quelques *Austria* dans les belles qualités.

En Echarpe fond Taffetas chaîne grège tramé schappe et tramé coton, les demandes ont pris une assez grande ampleur, et les métiers qui peuvent se mettre au service de cette étoffe sont en nombre trop restreint pour y répondre.